

Réf: Dossier N° : 48873

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « TERE COMMUNICATION » en abrégé «TERE COM »****Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON CITE CIE VILLA 123, 09 BP
2961 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 24 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TERE COMMUNICATION » en abrégé «TERE COM ».

Objet: La création, la conception, la production et le management de communication, l'événementiel, l'audiovisuel, recouvrement des droits d'auteur..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON CITE CIE VILLA 123, 09 BP 2961
ABJ 01**

GERANT: Monsieur KONE MOUSSA .

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-11130 du 30/04/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10354 du 30/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

